

## CISSS de Lanaudière

### Pannes d'électricité : information à la population

---

**Joliette, le 9 avril 2019** – En raison des pannes d'électricité qui touchent des milliers de foyers du sud de la région, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière invite la population à la vigilance.

Ainsi, le CISSS rappelle que l'utilisation de systèmes d'appoint doit être faite en respectant certaines règles pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone (CO). Par exemple, ne jamais se chauffer avec des appareils fonctionnant au gaz comme une cuisinière, une chaufferette d'appoint, une chaufferette de camping ou un barbecue et ne pas utiliser un appareil ou un outil fonctionnant au combustible dans un espace ou un endroit clos, même si la porte est ouverte.

N'oubliez pas que le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui ne se voit pas et qui est sans odeur. Il n'irrite ni les yeux ni les voies respiratoires, mais le respirer peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort.

Le CO peut être produit lors de l'utilisation des combustibles, tels que le propane, l'huile à chauffage, le gaz naturel, le kérosène, l'essence, le bois, le charbon, le diesel, etc.

Les principaux symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone sont les maux de tête, les nausées et les vomissements, les étourdissements, la somnolence ou la perte de conscience. Ces symptômes doivent être pris au sérieux, car ils peuvent laisser des séquelles graves et parfois irréversibles.

#### **Conservation des aliments**

Le manque d'électricité peut également compromettre la conservation de vos aliments. Vous avez des doutes sur la qualité des aliments? Ne prenez aucun risque et évitez de consommer des aliments qui pourraient être périmés prématurément. Pour plus d'information, visitez le :

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Consommation/pannes/Pages/pannes.aspx>

#### **Sites d'accueil aux sinistrés**

Plusieurs municipalités ont ouvert des sites d'accueil aux sinistrés afin d'y recevoir les citoyens sans électricité. Nous vous invitons à vérifier auprès de votre municipalité si une telle ressource est disponible.

#### **Services annulés au CLSC**

En raison des pannes d'électricité, les services de certains CLSC du sud sont annulés. Nous vous invitons à vérifier avant de vous déplacer. Pour tout questionnement à ce sujet, ou si vous êtes inquiet pour votre santé ou celle d'un proche, communiquez avec le service Info-Santé en composant le 811. Ce service est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Pour toute autre information en lien avec la panne d'électricité actuelle, visitez le site Urgence Québec au : <https://www.urgencequebec.gouv.qc.ca/fr/situation-urgence/Pages/Panne-de-courant.aspx>.

– 30 –

**Source :** Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière